

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT EURE



VILLE DU NEUBOURG

DÉLIBÉRATION n° DCM-2026-52

Désignation des membres de la CCID Commission de Contrôle des Impôts Directs

Date de la séance : 11 mai 2026	A l'unanimité
Date de convocation : 05 mai 2026	
Nombre de conseillers en exercice : 27	
Membres présents : 27	
Nombre de votants : 27	

Présents : Mme Isabelle VAUQUELIN Maire ; M. Arnaud CHEUX, Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, M. Francis BRONNAZ, Mme Anita LE MERRER, M. Edouard DETAILLE, Mme Isabelle AMEYE, Maire adjoints ; M. Jean LEFEBVRE, Mme Claire LAPOIRIE, M. Pierrick BOURDIN, Mme Christine FOSSARD, M. Éric PETIT, Mme Isabel COUDRAY, M. Philippe DELAUNAY, Mme Martine BAARS, M. Gilles BARBIER, Mme Marylin CHAPELLE, Mme Marie HEUGHEBAERT, Mme Caroline BLAIN, M. Loïc CABOT, M. Gérald SEURON, M. Benjamin MAUGY, Mme Laure BÉNARD, M. Tony FIQUET, Mme Carole ANCEL, M. Jean-Baptiste MARCHAND, M. Ludovic RENAULT.

Secrétaire de séance : Mme Caroline BLAIN.

Conformément au code général des impôts, une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Présidée par le maire ou un adjoint délégué, cette commission est composée, dans les communes de plus de 2 000 habitants, de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal. La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'exposé ci-dessus ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :

- propose la liste suivante :

Monsieur HAAS Jacques	Madame DELCOUR Christine	Monsieur LEVAVASSEUR Jean-Pierre
Monsieur LEPRETRE Arnaud	Madame LE MERRER Anita	Madame DURAND Anne-Marie
Madame TASCHINI Myriam	Monsieur BONNEL Daniel	Monsieur LETHIELLEUX Michel
Monsieur FIQUEPRON Michel	Madame BOUCHER Cécile	Madame MARAIS Marylin
Monsieur LAFFILLÉ Jean-Marc	Madame DUPONT Evelyne	Madame BOSSUYT BRUN Sylvie
Monsieur ONFRAY Didier	Monsieur FRICHOT Frantz	Monsieur BOURDIN Pierrick
Monsieur DAZARD Hervé	Monsieur GOUGEON Gérard	Madame GOBLOT Marie-Sylvie
Monsieur BERNIER Richard	Monsieur LAMY Patrick	Madame GOULET Valérie
Monsieur LEROY Rémi	Monsieur MAUGY Benjamin	Madame HEUGHEBAERT Marie
Monsieur DEBOOS Guillaume	Monsieur BOURGEOIS Jean-Marc	Monsieur DAVOUST Francis
Madame DARCHE Catherine	Monsieur BAUCHER Jean-Louis	

L'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire ou suppléant par le directeur départemental ou régional des finances publiques.

Fait à LE NEUBOURG, le 15 mai 2026,

La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations de la commune et transmise au représentant de l'Etat

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif sis 53 avenue Gustave FLAUBERT 76000 ROUEN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site de la commune www.leneubourg.fr

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr

Le Maire,
Isabelle VAUQUELIN



La secrétaire,
Caroline BLAIN